



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION N° CA24 20 0153 ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (LAS-0041)

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes intéressées que :

Le conseil a adopté à sa séance du 8 avril 2024, le projet de résolution portant le numéro CA24 20 0153 (PP-31) visant à autoriser sur le lot numéro 6 080 807 correspondant à l'adresse 1111, rue Lapierre, l'agrandissement du bâtiment existant sans exiger l'ajout de cases de stationnement supplémentaires.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 16 avril 2024, à 18 h 30, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce projet vise à autoriser une dérogation aux articles 5.3.4 b) et 6.4.3.1 du *Règlement de zonage numéro 2098* de l'arrondissement de LaSalle qui exige des cases de stationnement supplémentaires dans le cadre de l'agrandissement proposé.

Ce projet particulier se situe dans la zone P12-51 et n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 9 avril 2024.

Nathalie Hadida, OMA
Secrétaire d'arrondissement